

## Le projet de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, Association pour la conservation de la nature



La Turquie, qui s'étend sur un vaste territoire, recouvre quatre zones biogéographiques distinctes. Offrir une protection adéquate à tous les types de paysage représente un véritable défi, 75 % de l'ensemble de la flore européenne étant représentés dans le pays. Depuis l'an 2000, le Projet de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité incite à l'évaluation et à l'analyse des zones protégées et des menaces qui pèsent sur elles. Un aménagement effectif, participatif et intersectoriel, ainsi qu'un développement durable des zones protégées ont été menés à bien. Pour ce faire, les travaux ont été divisés en trois volets principaux : renforcement du cadre national pour la conservation de la biodiversité ; mise au point de prototypes pour la gestion des zones protégées ; suivi et gestion du projet. Les travaux ont permis de revoir le cadre réglementaire et juridique en matière d'environnement, et de procéder au contrôle de la biodiversité tout en poursuivant une campagne de sensibilisation nationale à la biodiversité. Le projet a eu deux effets notables : la création d'une instance nationale responsable du paysage et l'institutionnalisation de la conservation de la nature.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a félicité les auteurs du projet.

[http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/3-Turquie\\_en.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/3-Turquie_en.pdf)